

**Michel Forges**

Avocat Associé

T +32 (0)2 639 63 69

E m.forges@faberinter.be

—

Inscrit au Barreau de Bruxelles depuis 1982, Michel Forges est le fondateur de Faber Inter Legal. Actuellement dauphin de l'Ordre (barreau de Bruxelles), Michel en sera bâtonnier à partir de septembre 2018.

Michel est un spécialiste reconnu du droit des saisies et des sûretés. Il est l'auteur de nombreuses publications et participe régulièrement à des colloques sur ces matières. Il a notamment enseigné le droit commercial et le droit des sociétés à l'Université de Mons, en qualité de maître de conférences. Il est également ancien assistant de la Faculté de droit de l'UCL et juge suppléant honoraire au Tribunal de commerce francophone de Bruxelles.

Michel est médiateur agréé. Il est fréquemment désigné en qualité d'arbitre.

Michel défend aussi bien des particuliers que de petites, moyennes et grandes entreprises devant toutes les juridictions du pays.

Michel parle couramment le français, le néerlandais et l'anglais.